



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

Paris, le 18 décembre 2019
N° 1918

Signature du contrat du comité stratégique de filière « Infrastructures numériques »

Agnès Pannier-Runacher, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Économie et des Finances, et **Didier Casas**, président du CSF et vice-président de la Fédération Française des Télécoms, ont signé le Contrat du comité stratégique de filière « Infrastructures numériques » ce mercredi 18 décembre, dans les locaux du pôle de compétitivité « Systematic Paris-Région » à Palaiseau, en présence de Régions de France et des représentants de la filière.

La filière « Infrastructures numériques » rassemble les fabricants de composants et d'équipements réseaux (Afnm), les opérateurs d'infrastructures fixes et mobiles et de services de communications électroniques (FFTélécoms), les fabricants de matériels et câbles de communication/très haut débit (Sycabel) et les entreprises de la connectivité et des réseaux d'initiative publique (InfraNum). Elle s'appuie sur de nombreux centres de recherche et pôles de compétitivité pour favoriser son essor économique et développer ses activités R&D. La filière réalise un chiffre d'affaires de plus de 40 milliards d'euros, dont la majeure partie est issue des activités télécoms, et compte environ 13 000 entreprises majoritairement constituées de TPE/PME. Au total, la filière compte près de 140 000 emplois directs.

Labellisé le 22 novembre 2018 par le Conseil national de l'industrie (CNI), le comité stratégique de filière (CSF) « Infrastructures numériques » a identifié quatre projets structurants dont les feuilles de route sont détaillées dans le contrat de filière. Tous font l'objet d'engagements réciproques entre l'industrie et l'Etat et répondent aux principaux défis pour développer en France une industrie des infrastructures numériques performante et compétitive à l'échelle internationale :

- **La 5G** : Rendre accessible à toutes et tous les enjeux de la 5G et mettre en œuvre un réseau de plateformes 5G multi-sites pour favoriser l'innovation technologique, conformément aux objectifs de la feuille de route 5G du gouvernement ;
- **Construire les Smart territoires** : Accompagner les collectivités et participer au développement et à la visibilité des projets de smart territoires ;
- **Favoriser l'emploi et le développement des compétences** : Anticiper l'apogée du Plan France THD en identifiant de nouvelles passerelles et établir un plan d'attractivité pour les emplois à forte valeur ajoutée ;
- **Construire une stratégie d'offre à l'exportation** : Rendre visible la filière à l'international.

Le Gouvernement et les Régions ont réaffirmé leur soutien et leur présence aux côtés des industriels de la filière des infrastructures numériques face aux défis de ce secteur. La signature de



ce contrat constitue un moment fort pour cette filière qui est un maillon essentiel de la numérisation de notre pays et dont le potentiel économique est considérable.

[Lien vers le dossier de presse](#)

Contact presse :

Cabinet A. Pannier-Runacher : 01 53 18 44 38 – presse.semef@cabinets.finances.gouv.fr